

Actu locale | Grenoble

GRENOBLE | LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

Michaël Jousse, 29 ans, sera juge aux épreuves d'athlétisme des JO



Le Grenoblois Michaël Jousse, très impliqué dans son club de La Côte-Saint-André, sera arbitre aux épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques de Paris. Photo Évariste Darpas

Du 26 juillet au 11 août, le Grenoblois Michaël Jousse, âgé de seulement 29 ans, fera partie des 200 juges officiels des Jeux olympiques, en vue d'assurer le bon déroulement des épreuves d'athlétisme.

Il n'avait que six ans quand il a découvert l'athlétisme dans le club de sa ville natale, La Côte-Saint-André, à 40 minutes de Grenoble. Un club dans lequel toute sa famille est impliquée : sa mère en est la présidente, sa sœur est entraîneuse et son père s'occupe de la communication. Un contexte familial qui l'a poussé à s'intéresser à la pratique de ce sport, mais aussi à tout ce qui l'entoure. Ainsi, dès 2011, alors que Michaël est au lycée, il commence « à passer de l'autre côté », participant de plus en plus à des compétitions en tant que juge, et s'implique de manière plus concrète dans la vie associative de son club.

• Il consacre 30 heures par semaine à son club !

Aujourd'hui, en parallèle de son travail d'ingénieur chez ARaymond, à Saint-Égrève, il consacre une grande partie de son temps (près de 30 heures par semaine), à son club et à son futur rôle pendant les JO. Juge arbitre fédéral, Michaël a participé à la sélection des 25 juges officiels de la région. Une sélection faite « de la manière la plus objective possible, à travers un examen écrit auquel une soixantaine de personnes ont participé » indique-t-il.

• Une présence humaine « indispensable »

Les 200 juges officiels d'athlétisme, dont fait partie Michaël, seront nourris et logés par le Cojop (Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques), durant les deux semaines de compétition, mais ils restent bénévoles.

Michaël Jousse décrit leurs objectifs : « Nous sommes là pour faire respecter le règlement et mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles ». Indispensable pour garantir les délais des épreuves olympiques, notamment en ce qui concerne la « gestion des flux de matériel et des athlètes ». Le matériel, comme les petites voitures électriques, doit pouvoir circuler sans ralentir les athlètes.

• « Ce qui prend le dessus, c'est l'excitation »

« Bien sûr, il y a de la fierté à apporter ma pierre à ce bel édifice olympique » déclare Michaël, sourire aux lèvres. À une petite dizaine de jours du départ, il glisse : « Je ressens forcément du stress mais ce qui prend le dessus, c'est surtout l'excitation ; j'ai envie de rentrer dans le concret ». Un moment unique pour le jeune ingénieur qui rappelle que, pour lui, « le plus important reste mon engagement au quotidien pour faire vivre mon club de La Côte-Saint-André ». Et les JO sont aussi l'occasion pour les clubs d'attirer un nouveau public : « On attend des retombées positives, on espère une hausse des inscriptions chez les jeunes à la rentrée ».